



CLIMAT/ CONNAISSANCES

Emissions de gaz à effet de serre des Parties à l'annexe I de la Convention Climat en 2011

**Synthèse des données d'émission réalisée par le Secrétariat
de la Convention Climat sur la base des inventaires nationaux
soumis par les Parties à l'annexe I
Publiée le 24 octobre 2013**

Le 24 octobre 2013, le Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC ou Convention Climat) a publié une synthèse¹ présentant les données d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour la période 1990-2011 pour l'ensemble des 43 Parties à l'annexe I de la CCNUCC (*voir encadré ci-dessous*).

Le document a été élaboré sur la base des inventaires nationaux des émissions de GES soumis au titre de la Convention Climat. Il a été publié en amont de la 19^e Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9^e Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (du 11 au 22 novembre 2013) à Varsovie, Pologne.

Parties à l'annexe I de la Convention Climat

L'annexe I de la Convention Climat est constituée :

- de **28 pays industrialisés** : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie ;
- de **14 pays européens en transition vers une économie de marché** : Biélorussie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Fédération de Russie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine ;
- **l'UE en tant qu'organisation régionale d'intégration économique.**

Les 43 Parties [pays industrialisés] ayant signé et ratifié la Convention Climat, sont appelées les Parties à l'annexe I.

Toutes les Parties à l'annexe I de la Convention Climat sont également Parties au Protocole de Kyoto sauf les Etats-Unis.

Les données et les tendances qui en ressortent sont fournies pour la période 1990-2011, par Partie, par GES et par secteur.

Les éléments clés de la synthèse et de ses principales conclusions sont reproduits ci-après.

Introduction

Chaque année, conformément à l'article 4.1 de la CCNUCC, les Parties à l'annexe I sont tenues de soumettre leurs données d'émission de GES au Secrétariat de celle-ci. Les données ainsi soumises sont publiées dans une synthèse annuelle de la CCNUCC. La nouvelle synthèse comporte les données sur la période 1990-2011 pour l'ensemble des 43 Parties à l'annexe I. Les données d'émission sont fournies avec et sans les émissions/absorptions liées à l'utilisation des terres, leur changement et la forêt (UTCF ou LULUCF en anglais).

Dans la synthèse qui suit, les données sont présentées hors UTCF.

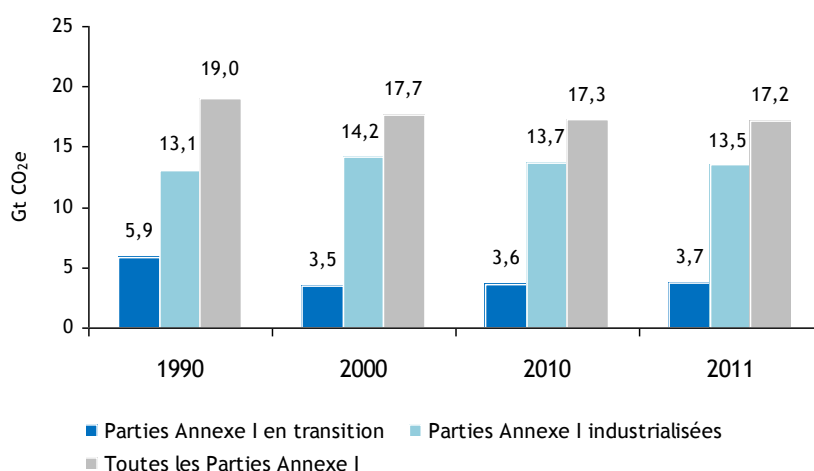
Tendances pour l'ensemble des Parties à l'annexe I (hors UTCF)

- pour l'ensemble des Parties à l'annexe I, les émissions totales agrégées de GES ont diminué de **9,3%** sur la période 1990-2011, en passant de 19 à 17,2 Gt équivalent CO₂ (CO₂e) (*voir schéma sur page suivante*). Entre 2000 et 2011, les émissions de GES des Parties à l'annexe I ont baissé de **2,7%**. Entre 2010 et 2011, elles ont diminué de **0,5%** ;

¹ Le rapport intégral : *National greenhouse gas inventory data for the period 1990-2011. Note by the Secretariat*. UNFCCC Document FCCC/SBI/2013/19. Voir rubrique "Pour en savoir plus" en fin d'article.

- pour les Parties à l'annexe I ayant une économie en transition (ci-après Parties annexe I en transition), les émissions totales agrégées de GES ont baissé de **36,8%** sur la période 1990-2011, en passant de 5,9 à 3,7 Gt CO₂e. Entre 2000 et 2011, les émissions de GES de ces Parties ont augmenté de **8,1%**. Entre 2010 et 2011, elles ont crû de **3,4%** ;
- pour les Parties à l'annexe I qui sont des pays historiquement industrialisés, c'est-à-dire Europe de l'Ouest, Japon, Etats-Unis, Australie, Canada etc. (ci-après Parties annexe I industrialisées), les émissions totales agrégées de GES ont crû de **3,2%** sur 1990-2011, en passant de 13,1 à 13,5 Gt CO₂e. Entre 2000 et 2011, les émissions de GES de ces Parties ont baissé de **5,3%**. Entre 2010 et 2011, ces émissions ont diminué de **1,6%**.

Evolution des émissions de GES des Parties à l'annexe I
(1990, 2000, 2010 et 2011) (en Gt CO₂e)



Source : CCNUCC, 2013

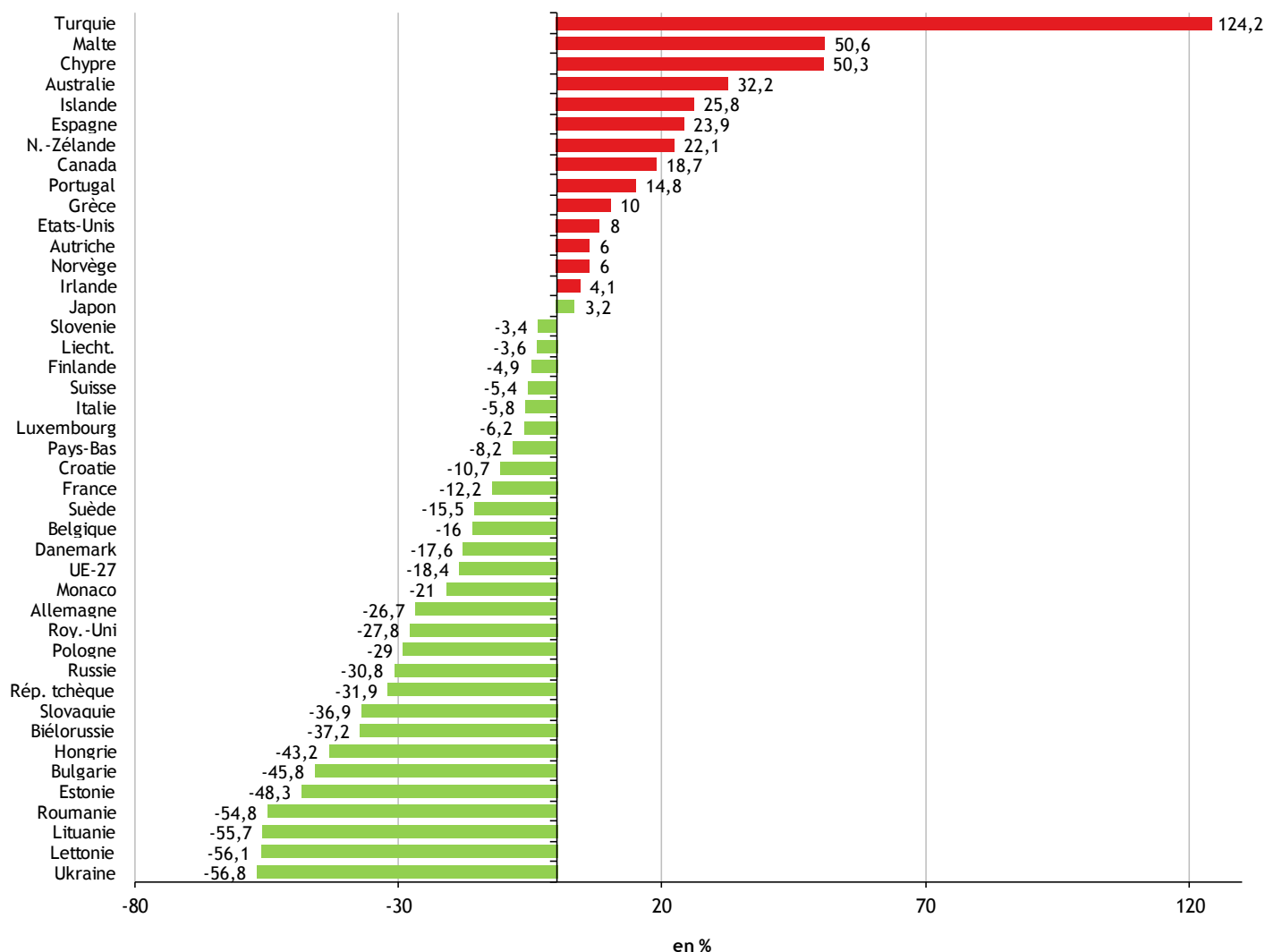
Evolution des émissions de GES par pays (1990-2011) (hors UTCF)

- l'évolution des émissions de GES entre 1990 et 2011 est très contrastée d'un pays à l'autre, allant de -56,8% pour l'Ukraine à +124,2% pour la Turquie (France : -12,2%, UE-27 : -18,4%) (*voir schéma sur page suivante*) ;
- au total, 28 Parties à l'annexe I ont connu une baisse des émissions entre 1990 et 2011 (dont 14 pays de l'Europe centrale et de l'Est) et 15 une hausse.

Evolution des émissions de GES par gaz (1990-2011) (hors UTCF)

- sur l'ensemble de la période 1990-2011, le CO₂ contribue le plus aux émissions de GES (81,8% des émissions totales de GES en 2011 [79,6% en 1990]). Vient ensuite le CH₄ avec 10,8% en 2011 [12,1% en 1990]), suivi par le N₂O avec 5,6% en 2011 [6,9% en 1990]) ;
- sur la période 1990-2011, les émissions de CO₂, de CH₄ et de N₂O ont baissé respectivement de 6,8%, de 18,7% et de 25,7%. Les émissions totales de HFC, de PFC et de SF₆ ont augmenté de 9,1% sur cette même période ;
- l'évolution 2011/2010 est caractérisée, d'une part, par une baisse des émissions de CO₂ (-0,8%) et de CH₄ (-0,3%) et, d'autre part, par une hausse des émissions de N₂O (+1,1%), ainsi que des émissions totales de HFC, de PFC et de SF₆ (+4,3%).

Evolution des émissions totales agrégées de GES par Partie à l'annexe I (hors UTCF)
(1990-2011) (en %)

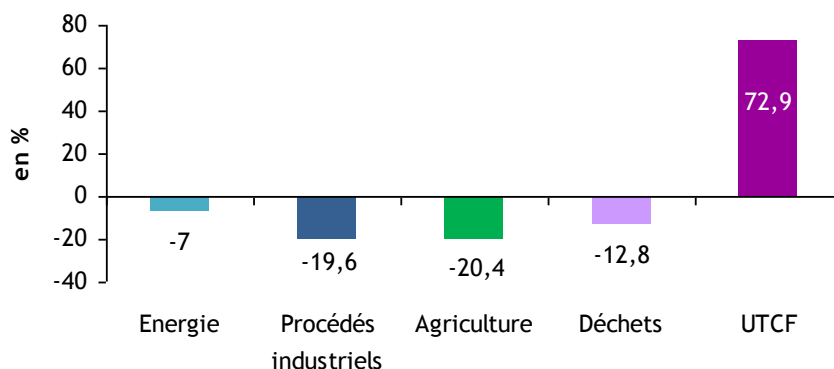


Source : CCNUCC, 2013

Evolution des émissions de GES par secteur (1990-2011) (hors UTCF)

- pour l'ensemble des Parties à l'annexe I, les émissions de GES ont baissé entre 1990 et 2011 dans tous les secteurs (*voir schéma sur page suivante*). Les diminutions les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur de l'agriculture (-20,4%), suivi de celui des procédés industriels (-19,6%) [*en raison notamment de la récession économique, NDLR*]. Les absorptions nettes par l'UTCF (puits) ont crû de 72,9% ;
- au sein du secteur de l'énergie, les émissions de GES ont baissé entre 1990 et 2011 dans tous les sous-secteurs sauf les transports (+12,7%) (*voir schéma sur page suivante*). La baisse la plus importante sur cette période a été observée dans le sous-secteur de l'industrie manufacturière et de la construction (-21,9%).

Evolution des émissions/absorptions* de GES des Parties à l'annexe I par secteur entre 1990 et 2011 (en %)

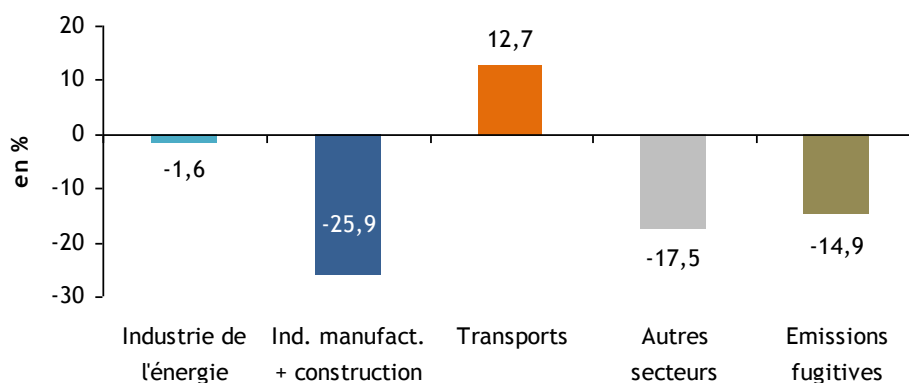


Légende :

* Absorptions : absorption du CO₂ par les puits

Source : CCNUCC, 2013

Evolution des émissions/absorptions* de GES des Parties à l'annexe I dans le secteur de l'énergie entre 1990 et 2011 (en %)



Légende :

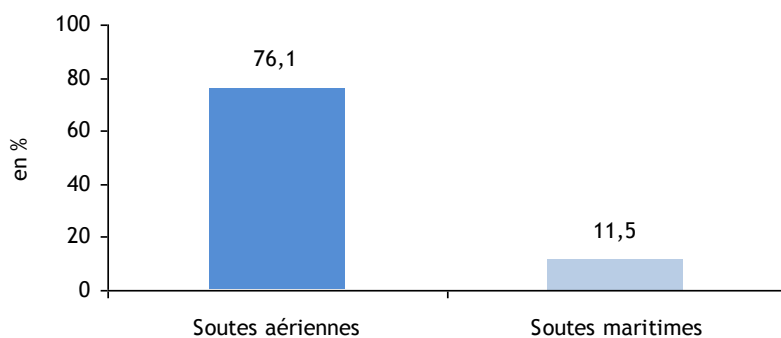
Ind. Manufact. = Industrie manufacturière

Source : CCNUCC, 2013

Evolution des émissions de GES provenant des soutes internationales

- les émissions de GES liées à la combustion des combustibles vendus destinés à l'aviation internationale ("soutes aériennes") ont augmenté de 76,1% entre 1990 et 2011, en passant de 0,15 à 0,27 Gt CO₂e (voir schéma ci-dessous) ;
- les émissions liées à la combustion des combustibles vendus destinés aux transports maritimes internationaux ("soutes maritimes") ont augmenté de 11,5% entre 1990 et 2011, en passant de 0,21 à 0,24 Gt CO₂e.

Evolution des émissions de GES des Parties à l'annexe I
provenant des soutes aériennes et maritimes internationales (1990-2011) (en %)



Source : CCNUCC, 2013

Pour en savoir plus

- les pages du site de la CCNUCC consacrées aux inventaires nationales d'émission de GES des Parties à l'annexe I : unfccc.int/national_reports/annex_i_ghg_inventories/items/2715.php
- les pages du site de la CCNUCC consacrées aux données de GES : unfccc.int/ghg_data/ghg_data_unfccc/items/4146.php
- les pages du site de la CCNUCC consacrées aux "profils GES" par Partie à l'annexe I : unfccc.int/ghg_data/ghg_data_unfccc/ghg_profiles/items/4625.php

Les Fiches de Synthèse du CITEPA

Pollution de l'air et effet de serre

Retrouvez tous les dossiers sur

www.citepa.org/fiches-de-synthese

Espace réservé aux adhérents